

INFORMATION Eaux

Préparez avec nous
le Forum Mondial de l'Eau
<http://european-region-wwf2012.eu>
<http://www.worldwaterforum6.org>



N° 601
octobre
novembre
décembre
2011

20^{ème} Anniversaire de l'OIEau

20 ans d'aide au développement
de la formation dans le Monde
et d'appui pour l'application
des Directives Européennes
et la Gestion de Bassin

La synthèse de l'OIEau :

Les systèmes de dépollution des eaux pluviales

Fondation Chirac :

Solidarité dans le Bassin du Niger

Europe :

Pour une gestion efficace des ressources

"Les Journées de l'OIEau 2012" :

10 Rendez-vous incontournables des acteurs de l'eau

INE :

Pour un doublement du transport fluvial

ONEMA :

"Les temps forts de 2010"

INRA :

Pour nourrir 10 Milliards d'êtres humains

Sondage :

Les français et les enjeux de l'eau

AQUAPLUS :

Les Lauréats des Trophées 2011



Office
International
de l'Eau

Les trois Catalogues de Formation OIEau - CNFME - 2012

Métiers de l'Eau, des Déchets
et de l'Industrie

Inscrivez-vous : www.oieau.org

Librairie :

- Les Lauréats Pavillon Bleu en action
- La tarification progressive de l'eau potable
- Le castor et la loutre sur le Bassin de la Loire
- Les macrophytes des lagunes du Languedoc-Roussillon

AQUAC PE

20 ans d'aide au développement de la formation dans le Monde.

Le savoir-faire unique de l'Office International de l'Eau, dans le domaine de la formation professionnelle continue aux métiers de l'eau, l'a conduit à intervenir dans de nombreux Pays du Monde entier, qui font appel à ses compétences : sessions de formation, appui à la création et au développement de Centres de Formation Nationaux, formation de formateurs, développement de kits pédagogiques dans la langue du pays, mais aussi désormais le conseil dans tous les domaines de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) dans les services des eaux.

Depuis les années 1990

L'OIEau a initié ses premières actions d'accompagnement et de création de Centres de Formation Nationaux aux Métiers de l'Eau :



De 1991 à 2001, au Nigéria, l'OIEau a accompagné le "National Water Resources Institute (NWRI)", qui est en charge de la formation et de la recherche appliquée dans le domaine de l'eau dans ce pays.



De 1993 à 1997, en Pologne, dans le cadre du projet européen "Life Baltique", l'OIEau a appuyé la création par les Autorités Polonaises de "la Fondation de l'Eau de Gdansk" qui est devenue en 15 ans un Centre de Formation reconnu, réalisant chaque année une soixantaine de sessions pour près de 1.500 stagiaires.



De 1998 à 2003, au Mexique, l'Office a apporté son savoir-faire aux Autorités Fédérales (CONAGUA) pour construire et lancer le "CEMCAS" (Centre Mexicain de Formation à l'Eau et l'Assainissement).



Le CEMCAS au Mexique

Durant les années 2000

L'OIEau a accéléré son implication dans la création et la mise à niveau des Centres de Formation.



En 2004, l'OIEau a accompagné le CITET (Centre de Formation International des Technologies de l'Environnement de Tunis) jusqu'à l'obtention de la certification ISO 9001 pour ses activités de formation professionnelle et y a régulièrement réalisé des sessions de formation de formateurs et de professionnels tunisiens.



En 2004, en Algérie, l'Office a élaboré les spécifications techniques du Centre de Formation de l'Algérienne des Eaux à Alger. La collaboration se poursuit actuellement avec l'ADE pour la mise en place du Centre, la création de contenus pédagogiques et la formation des formateurs.



De 2004 à 2008, en Afrique du Sud, l'OIEau a apporté une assistance technique et pédagogique au NCWSTI (National Community Water and Sanitation Training Institute) et assuré la formation d'un réseau national de formateurs sud-africains.



Depuis 2006, au Maroc, l'Office est devenu un collaborateur permanent de l'Institut de l'Eau et de l'Assainissement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) : création de plates-formes pédagogiques permettant de mettre en situation réelle les apprenants lors des sessions de formation, formations de formateurs, protocoles de travaux pratiques, ...



En 2007, l'OIEau a réalisé en Arabie Saoudite l'étude de faisabilité détaillée, pour le Centre de Formation du MoWE (Ministry of Water and Energy). Depuis 2008, dans le cadre du contrat de



Maquette d'un futur CFME en Arabie Saoudite

management de Suez Environnement pour la Ville de Jeddah, l'Office apporte un appui à l'élaboration du Plan de formation des services d'eau et d'assainissement, la réalisation des kits pédagogiques et d'un programme de formation en langue arabe.



En 2009, appui à la modernisation du Centre de Formation de l'ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement), Burkina Faso.

Depuis 2010



En 2010, au Bénin, l'OIEau a défini les plates-formes pédagogiques en distribution d'eau potable de l'Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC) et formé les formateurs de cet Institut.



En 2010-2011, l'OIEau a réalisé l'étude de faisabilité pour un Centre de Formation de l'Autorité Palestinienne de l'Eau à Bethléem.



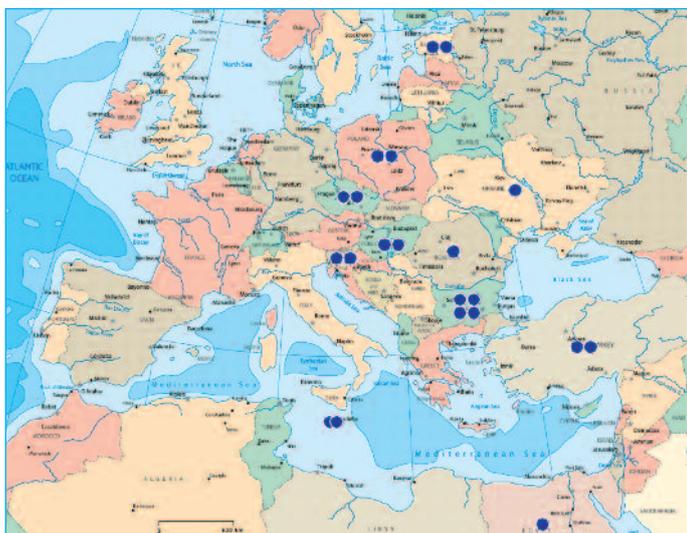
En 2011, à Haïti, l'OIEau réalise, en collaboration avec AgroParisTech et l'ENGEES, l'étude de faisabilité en vue de la création d'une Ecole des Métiers de l'Eau.

Depuis 20 ans, l'OIEau apporte son aide pour la formation de formateurs et de professionnels en Europe (Belgique, Luxembourg, Pologne, Roumanie, Suisse), en Méditerranée (Algérie, Maroc, Tunisie, Liban), et dans plusieurs autres Pays (Burkina Faso, Tchad, République Démocratique du Congo, Sénégal, Ouganda, Laos, Chine...).

En 20 ans, l'Office International de l'Eau est devenu un acteur incontournable du développement des compétences nécessaires pour mieux gérer l'eau partout dans le Monde.

20 ans d'appui pour l'application des Directives Européennes et la Gestion de Bassin

JUMELAGES INSTITUTIONNELS EUROPÉENS



La Commission Européenne a lancé en 1998, une initiative visant à aider les Pays candidats à l'adhésion à renforcer leurs capacités administratives pour la mise en œuvre des Directives Européennes, notamment dans le domaine de l'eau, en s'appuyant sur l'expérience des Ministères concernés des anciens Etats-Membres.

Un projet de Jumelage permet d'unir les compétences du secteur public d'un Etat-Membre de l'Union Européenne et celles du Pays bénéficiaire autour d'objectifs précis, avec un calendrier de travail et des indicateurs de résultats, afin d'engager les réformes nécessaires pour l'application des Directives.

Ces Jumelages sont maintenant étendus aux Pays Méditerranéens et aux Pays du Voisinage, dans le cadre d'accords d'association conclus avec l'Union Européenne.

En tant qu'opérateur mandaté par les Ministères français du Développement Durable (MEDDTL) et de la Santé, **l'OIEau a conduit jusqu'à présent 21 Jumelages dans 11 Pays d'Europe Centrale et Orientale ainsi qu'en Méditerranée**, avec l'appui des Institutions Publiques françaises et notamment des Agences de l'Eau.

12 Pays se sont jumelés avec la France :

Bulgarie, Egypte, Estonie, Hongrie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Tchéquie, Turquie, Ukraine, Croatie.

Actualités des jumelages en cours :

Bulgarie 2010 : Jumelage sur les outils économiques de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau ;

Turquie 2011-2012 : Jumelage sur le monitoring et la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau, les eaux de baignade et les inondations ;

Ukraine 2011-2012 : Jumelage sur la Gouvernance des Services de l'Eau Municipale.

Croatie 2012 : Jumelage sur la mise en œuvre de la Directive Substances Dangereuses.

AQUACOPE

GESTION INTÉGRÉE DES BASSINS VERSANTS

La Gestion Intégrée des Bassins des fleuves, lacs et aquifères locaux, nationaux ou transfrontaliers, est au cœur des activités de l'OIEau depuis 20 ans.

L'expérience française, développée autour des Agences de l'Eau et des Comités de Bassin, est reconnue dans le Monde entier.

La Directive-Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne (DCE) a confirmé la pertinence de ce concept : Gouvernance au niveau des bassins hydrographiques, Plan de Gestion par bassin, participation des usagers, financements spécifiques, analyse économique, ...

L'OIEau a constitué un réseau d'experts disposant d'une véritable compétence pluridisciplinaire et à la recherche constante d'une adaptation de ces concepts et méthodologies aux contextes institutionnels les plus variés, sur tous les continents.

Les interventions de l'OIEau ont été déclinées à différentes échelles géographiques : application de la DCE sur des Bassins Pilotes en Europe ; affluent de la Volga en Russie ; Rio Tocantins au Brésil ; Dong Nai au Vietnam ; Nam Ngum au Laos ; Sabarmati River en Inde ; Fleuves Niger et Sénégal ; Lac Tchad ; Iles-bassins en Martinique et en Nouvelle Calédonie ; ...

L'OIEau assure depuis 1994 le Secrétariat Technique Permanent du RIOB, le Réseau International des Organismes de Bassin, pour promouvoir la gestion de bassin au travers d'un échange mondial d'expériences entre ses Membres.

Le RIOB compte actuellement 189 Organismes-Membres et observateurs de 69 Pays.

L'OIEau s'est aussi beaucoup engagé dans la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau transfrontalières, passant par :

- la conclusion d'accords internationaux et la rédaction de mandats et statuts pour de nouvelles Institutions de Bassin ;
- l'audit et la modernisation des structures existantes ;
- la gestion et la planification participative à l'échelle du bassin ;
- le renforcement des capacités ;
- la nécessaire adaptation au changement climatique.

Exemples de projets de bassins transfrontaliers

- Gestion de l'Irtych River (Russie-Kazakhstan) 2001 ;
- Autorité du Bassin du Niger (ABN) 2004 : audit institutionnel et organisationnel ;
- Création de l'Autorité de Bassin de la Volta (ABV) 2006 ;
- Commission Internationale pour la Protection du Danube (ICPDR) 2007 : plan de gestion du Bassin Transfrontalier Körös/Crisuri (Hongrie - Roumanie) ;
- Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) 2008 : réforme institutionnelle et organisationnelle ;
- Indicateurs de Performance des Organismes de Bassins Transfrontaliers africains 2010.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - IIAE
BP 75 - 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél. : 04 92 94 58 00 - Fax : 04 93 65 44 02
aquacoope@oieau.fr
www.oieau.org



LES SYSTÈMES DE DÉPOLLUTION DES EAUX PLUVIALES

L'accroissement de l'activité industrielle et des transports ainsi que l'imperméabilisation des sols contribuent à dégrader fortement la qualité physico-chimique des eaux pluviales : ces eaux, en ruisselant, se chargent en substances polluées accumulées sur les surfaces qu'elles lessivent (par exemple les hydrocarbures sur les chaussées).

De plus, ces eaux compliquent le traitement des eaux usées domestiques en diluant la pollution. En cas de saturation des réseaux unitaires, il peut s'avérer nécessaire de procéder à des rejets directs, particulièrement dommageables pour le milieu récepteur, pour éviter le risque d'inondations urbaines.

Les eaux pluviales se caractérisent par l'intermittence des événements pluvieux et la forte variabilité des débits et de la charge polluante d'une pluie à l'autre. Il est donc nécessaire de prévoir des procédés de dépollution dont le fonctionnement est discontinu, mais dont l'efficacité est immédiate dès les premières minutes de mise en route. De plus, le traitement doit rester efficace malgré les variations de charges polluantes.

LA DÉCANTATION

Aujourd'hui, la décantation reste la technique privilégiée pour la dépollution des eaux pluviales.

Les bassins de stockage-décantation

Les eaux de ruissellement y sont acheminées, stockées puis évacuées dans le réseau d'assainissement municipal ou un cours d'eau avec un débit régulé, permettant notamment le traitement sur une Station d'épuration d'eaux usées. Il existe plusieurs types de bassins :

- **les bassins en eau** (permanents) qui peuvent avoir d'autres usages (activités nautiques) ;
- **les bassins secs** : ce sont des bassins temporaires, ils se remplissent uniquement lors d'orages ou de fortes précipitations et sont souvent aménagés comme des espaces publics ;
- **les bassins et tunnels enterrés** : ils sont implantés en zone urbaine. Ces bassins, bien que coûteux, ont l'avantage de laisser en surface un espace disponible aménageable (construction, parking, stade, jardins, etc.).

Les ouvrages industriels

Ce sont des ouvrages préfabriqués et souvent enterrés. On distingue :

- **les "débourbeurs"**, qui ont pour but de piéger les particules grossières (diamètre > 200 µm) ;
- **les "déshuileurs"**, aussi appelés "séparateurs d'hydrocarbures", qui assurent une séparation des hydrocarbures légers par flottation ;
- **les "décanteurs particuliers"**, qui visent une décantation des matières en suspension et des polluants associés. Ces ouvrages, conçus à l'origine pour les Stations d'épuration, sont équipés de modules lamellaires ou de modules à coalescence qui favorisent la décantation. Le principe de la décantation lamellaire consiste à accroître la surface de décantation par la mise en place de lamelles dont l'inclinaison permet la récupération des boues. La décantation lamellaire peut être appliquée à la dépollution des eaux pluviales nécessitant un traitement très poussé avant rejet dans des milieux sensibles comme les eaux de surface destinées aux activités nautiques / baignade, ou conchylicoles. Cependant, il s'agit d'une technique coûteuse (en investissement et en exploitation), impliquant une réelle rigueur en exploitation et pour la gestion des équipements électromécaniques.



LA PHYTOREMÉDIATION

La phytoremédiation utilise les plantes comme agents de dépollution. Le traitement par filtre planté de roseaux combiné à une décantation amont est un système efficace et particulièrement adapté pour des eaux de ruissellement de voirie avec une charge polluante variable. Cette association "décantation + filtration" est intéressante vis-à-vis des MES les plus fines, difficiles à décanter, et des pollutions solubles.

LES TECHNIQUES ALTERNATIVES

Ces techniques ont été développées pour trouver une alternative au "tout réseau" : l'objectif est de déconcentrer les rejets d'eaux pluviales pour éviter l'accroissement des réseaux (en diamètre et en linéaire) et diminuer l'impact de ces rejets sur les milieux récepteurs. Ces techniques tendent à proposer des solutions de gestion des eaux pluviales à petite échelle (parcelle, lotissement, ...) et à restituer les flux au milieu naturel dans des conditions hydrauliques et de qualité proches de celles qu'elles auraient eu sans aménagement.

Le recours à ces techniques de contrôle à la source des eaux pluviales est aujourd'hui en plein essor en France et à l'étranger. Basés sur le principe de l'infiltration, il existe une grande variété d'ouvrages possibles : les bassins ont une grande emprise foncière, mais d'autres solutions consomment moins d'espace (bandes enherbées, fossés, noues, tranchées drainantes, chaussées filtrantes ou à structure réservoir, puits, ...).

CONCLUSION

La gestion des eaux pluviales a beaucoup évolué ces dernières années avec notamment une volonté accrue de réutiliser ces eaux mais aussi le développement des techniques dites "alternatives" au réseau d'assainissement. Toutefois, l'ensemble des dispositifs décrits présentent des performances variables mais l'efficacité annoncée par le constructeur ne saurait être effectivement atteinte que si l'ouvrage est adapté à la situation locale (dimensionnement, nature de la pollution, maintenance, ...).

Ces extraits proviennent d'une synthèse d'Emeline Lalire, étudiante à l'ENGREF: "Efficacité des systèmes de dépollution des eaux pluviales".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

www.oieau.org/documentation

L'UNESCO ET LE RIOB COORDINATEURS DE LA PRIORITÉ 1.5 : "CONTRIBUER À LA COOPÉRATION ET À LA PAIX"



Le Comité International du VI^{ème} Forum Mondial de l'Eau, qui se tiendra à Marseille du 12 au 17 mars 2012, a désigné l'UNESCO et le RIOB comme coordinateurs de la priorité 1.5 : **"Contribuer grâce à l'eau à la Coopération et à la Paix", qui traitera principalement de la Gestion des Bassins Transfrontaliers.**

Durant le Forum, 100 sessions thématiques, associant tous les acteurs, doivent proposer des solutions concrètes, en permettant de discuter librement de tous les sujets pour atteindre un consensus.

Pour cette priorité 1.5, les partenaires ont décidé lors de leur seconde réunion (Paris, janvier 2011) de concentrer leurs propositions sur les neuf cibles suivantes, qui feront chacune l'objet d'une session thématique officielle du mardi 13 au jeudi 15 mars 2012, au Centre des Conférences de Marseille - Parc Chanot :

- 1 **Renforcer l'acceptation politique et la mise en œuvre des principes des Lois internationales, régionales et locales existantes en matière d'eau au sein de la communauté internationale.**
- 2 **Augmenter le nombre de nouveaux accords et améliorer la qualité des accords existants liés aux eaux transfrontalières de surface et/ou souterraines.**
- 3 **Développer ou améliorer les mécanismes de coopération pour une gestion conjointe des aquifères transfrontaliers dans le cadre adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies.**
- 4 **Accroître le nombre d'Organismes de Bassin ou de Systèmes Aquifères Transfrontaliers capables d'assurer une gestion durable des ressources en eau.**
- 5 **Dans des situations de conflit local et international, développer des solutions pragmatiques aux problèmes liés à l'eau à travers la coopération et le dialogue entre les principaux acteurs.**
- 6 **Créer des mécanismes de financement durable des Organismes Transfrontaliers.**
- 7 **Développer des mécanismes visant à partager et valider les informations et les données au niveau des Bassins Transfrontaliers.**
- 8 **Augmenter la formation sur la gestion des eaux transfrontalières et la résolution de conflits pour les décideurs politiques, les professionnels expérimentés et les jeunes professionnels des secteurs de l'eau, les journalistes et le grand public.**
- 9 **Elaborer et appuyer des programmes de jumelage entre les Organismes de Bassin, en vue de promouvoir les savoirs et l'échange.**

Une session de synthèse conclura les travaux le 16 mars 2012.

La proposition d'organiser les sessions de la priorité 1.5 sur la Gestion des Bassins Transfrontaliers a été largement diffusée et soumise à la discussion des partenaires qui ont envoyé de nombreuses propositions de solutions. Le RIOB a organisé ou a participé à plusieurs réunions internationales avec tous les acteurs intéressés, afin de travailler dans le cadre d'une concertation ouverte :

- Forum National des Comités de Bassin brésiliens, Rio de Janeiro, Brésil, du 29 au 31 août 2011 ;
- Conférence Ministérielle des Pays de l'UNECE, Astana, Kazakhstan, du 21 au 23 septembre 2011 ;
- "EURO-RIOB 2011" : pour l'Application de la Directive-Cadre sur l'Eau", Porto, Portugal, du 27 au 30 septembre 2011 ;
- Conférence UN-Water sur la Gestion de l'Eau, Dushanbé, Tadjikistan, du 19 au 20 octobre 2011 ;
- Assemblée Générale du Réseau Latino-Américain des Organismes de Bassin, Panama, du 24 au 25 novembre 2011.

DES ÉBAUCHES DE CONCLUSIONS :

La gestion par bassin ça marche !

- Des résultats tangibles peuvent être obtenus quand il y a une volonté politique forte ;
- Des progrès significatifs ont été réalisés depuis les années 1990 ;
- La Gestion Intégrée des Ressources en Eau doit être organisée au niveau des bassins locaux, nationaux ou transfrontaliers des fleuves, des lacs et des aquifères ;
- Les fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers doivent faire l'objet d'une attention particulière et être gérés dans la concertation entre Pays riverains ;
- Des cadres juridiques clairs doivent permettre l'application durable de ces principes, qui sera facilitée par la création d'Organismes ou Agences de Bassin ;
- La création et le renforcement de Commissions Internationales ou d'Autorités de Bassins Transfrontaliers facilitent le dialogue, l'échange d'information et la mise en œuvre conjointe des actions nécessaires à une meilleure gestion, anticipant l'avenir et permettant de réguler les conflits potentiels entre les Pays concernés ;
- Les partenaires doivent s'accorder sur "une vision partagée" du bassin, qui se traduit par un Plan de Gestion à moyen et long terme et des Programmes de Mesures et d'investissements prioritaires ;
- Des mécanismes financiers appropriés doivent être mis en place, sur la base, notamment, de l'application des principes "utilisateur - pollueur - payeur" ;
- Des Systèmes d'Information de Bassin doivent permettre d'assurer un suivi de la mise en œuvre des politiques et d'en mesurer les résultats ;
- Cette gestion doit s'appuyer sur une forte participation de tous les acteurs du bassin et une implication de leurs représentants, au sein des Comités de Bassin.

Là où il y a de la volonté, tout devient possible !

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau

21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



FONDATION CHIRAC : L'EAU POUR LA PAIX, LA PAIX POUR L'EAU AU SAHEL



Le Forum de Bamako

La Fondation Chirac s'engage dans la préparation du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille.

Elle concentre ses actions en Afrique subsaharienne, où les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont les moins avancés.

C'est ainsi que la Fondation a organisé le Forum "Solidarité pour l'eau dans les Pays du Bassin du Niger" les 17 et 18 octobre derniers à Bamako.

Deux jours pour dresser un bilan d'étape des progrès et difficultés en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la Région du Sahel, irriguée par un des 10 plus grands fleuves du Monde : le Niger.

La Déclaration Finale du Forum est un appel aux Etats de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) à poursuivre son engagement en faveur d'une Gestion durable et concertée des Ressources en Eau du fleuve.

FONDATION CHIRAC

14, rue d'Anjou - 75008 PARIS

Tél. : 0 47 42 87 60 - Fax : 01 47 42 87 78

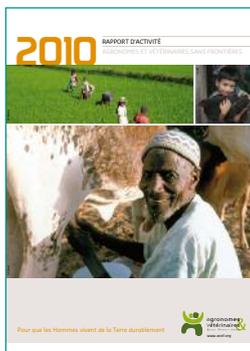
www.fondationchirac.eu

fondation
Chirac



agir au service de la paix

AGRONOMES ET VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES - AVSF : TROIS PRIORITÉS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



En réponse à la croissance démographique et au défi de la sécurité alimentaire, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) agit pour accroître et sécuriser les productions issues des agricultures paysannes, protéger leur environnement et favoriser l'emploi et les revenus locaux en milieu rural.

La coopération d'AVSF répond donc à un triple défi : alimentaire, environnemental et social.

Son action répond à la nécessité d'accroître les productions vivrières destinées à sécuriser l'alimentation des populations rurales et urbaines et de gérer durablement les ressources naturelles (maintien de la fertilité des sols, usage rationnel de l'eau d'irrigation, préservation des espaces pastoraux et boisés, ...) tout en veillant à une insertion économique et sociale des populations par l'emploi.

AVSF

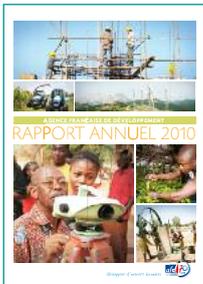
18, Rue de Gerland - 69007 LYON

Tél. : 04 78 69 79 59 - Fax : 4 78 69 79 56

www.avsf.org/



AFD : DE L'EAU DE QUALITÉ POUR LES PeD



Dans les Pays en Développement, l'Agence Française de Développement (AFD) finance des projets d'assainissement et d'accès à l'eau potable, afin de garantir aux populations le droit à une eau de qualité.

Ces financements de l'AFD ont contribué à l'amélioration du système d'alimentation en eau potable pour 33 millions de personnes.

En 2010, les financements approuvés par l'AFD ont atteint 726 M€, dont plus de la moitié en Afrique Subsaharienne.

L'Agence entend fournir un accès à l'eau potable à 800.000 personnes par an en moyenne entre 2010 et 2012 et à 500.000 personnes par an pour l'assainissement.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes - 75598 PARIS Cedex 12

Tél. : 01 53 44 31 31 - Fax : 01 44 87 99 39

www.afd.fr - www.lecavalierbleu.com



BRGM : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



En tant que Service géologique national français, le BRGM met à disposition du public de nombreuses informations, et vient en appui des politiques publiques.

Il est un des Organismes de recherche de référence dans les géosciences au niveau Mondial.

L'activité Eau a représenté en 2010, 16 % de l'activité du BRGM : gestion de l'eau en zones côtières méditerranéennes, transferts de polluants dans la zone non saturée, thermodynamique des solutions salées, vulnérabilité des ressources en eau ont été quelques uns des sujets d'étude du BRGM au cours de l'année passée.

Le BRGM s'achemine vers un système de management intégré associant les certifications qualité et environnement (ISO 9001 - ISO 14001).

L'Ecole Nationale d'Applications des Géosciences (ENAG), dont l'objectif est de former des cadres de haut niveau (bac + 6) a été créée en 2010.



BRGM

3 av. C. Guillemin - BP 36009 - 45060 ORLÉANS Cedex 2

Tél. : 02 38 64 34 34

www.brgm.fr



UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES : UN IMPÉRATIF POUR L'UNION EUROPÉENNE



L'eau, le sol, l'air pur et les services écosystémiques sont des ressources indispensables à notre santé et à notre qualité de vie, mais qui ne sont disponibles qu'en quantités limitées.

Il est donc nécessaire de gérer ces ressources de manière plus efficace tout au long de leur cycle de vie, depuis leur extraction, leur transport, leur transformation et leur consommation, jusqu'à l'évacuation des déchets.

C'est la raison pour laquelle la Commission Européenne prône une "utilisation efficace des ressources", pour produire plus de valeur avec moins de matériaux et consommer différemment.

Cette approche limitera les risques de pénurie et permettra de maintenir les effets sur l'environnement dans les limites naturelles acceptables de notre planète.

"Une feuille de route vers une Europe efficace dans l'utilisation des ressources" complètera le cadre général d'action de l'Union Européenne, établissant une vision des changements structurels et technologiques nécessaires à l'horizon 2050, en fixant un cadre cohérent de politiques et d'actions pour le passage vers une économie durable.

L'objectif consiste à améliorer la productivité des ressources, à promouvoir une croissance économe, à améliorer la compétitivité et à promouvoir la sécurité de l'approvisionnement.

L'utilisation efficace des ressources est un des piliers de la stratégie Europe 2020 de l'UE en faveur de la croissance et de l'emploi sur les dix années à venir.

COMMISSION EUROPÉENNE

Rue de la loi 200 - B - 1049 BRUXELLES - Belgique

Tél. : + 32 (0)2 299 11 11

<http://water.europa.eu>

FOCUS CROISÉ FRANCE-PAYS-BAS SUR LE SECTEUR DE L'EAU



L'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en France organise régulièrement des Séminaires franco-néerlandais pour débattre des sujets d'actualité : les deux Pays peuvent-ils trouver des solutions communes ? Quelles leçons peuvent-ils en tirer ?

Le 25 janvier 2011, s'est tenu un Séminaire franco-néerlandais sur l'adaptation de l'enseignement aux besoins du marché du travail, avec un focus sur le secteur de l'eau.

Ce Séminaire réunissait des responsables des deux Pays en matière de formation, de recherche et des entreprises, ainsi que les Ministères compétents en matière d'emploi, d'éducation, d'économie et de gestion des eaux.

Les participants se sont penchés sur les problèmes du manque croissant de personnel et de l'insuffisance des programmes de formation face aux nouveaux défis du marché. Ils ont échangé des bonnes pratiques des deux côtés et ils ont exploré des pistes de coopération entre les secteurs des deux Pays, y compris une présentation conjointe des résultats de ce Séminaire au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui se tiendra en mars 2012 à Marseille.

Le rapport du séminaire est désormais disponible.

AMBASSADE DU ROYAUME DES PAYS-BAS

7-9 rue Eblé - 75007 PARIS

Tél. : 01 40 62 33 94 - Fax: 01 40 62 34 61

www.amb-pays-bas.fr



POUR UN DOUBLEMENT DU TRANSPORT PAR VOIES NAVIGABLES À L'HORIZON 2020

"Inland Navigation Europe" (INE) est la plate-forme européenne, indépendante, sans intérêts commerciaux, des gestionnaires des voies navigables nationales et régionales.

Mise en place en 2000, l'INE souhaite contribuer aux stratégies à long terme pour le développement du transport durable des marchandises par voies navigables, pour l'Union Européenne.

L'INE vient de présenter sa vision pour les années 2020. Il s'agit de doubler la part modale du transport fluvial dans l'UE par :

- le maintien et l'amélioration de la qualité du réseau des rivières et des canaux existants,
- la création d'une flotte éco-concurrentielle (nouveaux carburants, nouvelles énergies),
- le recrutement de personnels compétents.



Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte de manière plus affirmée dans l'agenda politique, le transport par voies navigables intérieures, avec notamment l'établissement d'un cadre politique bien défini et évolutif, complété par un financement adéquat.



INLAND NAVIGATION EUROPE

Koning Albert II laan 20 - B - 1000 BRUXELLES - Belgique

Tél. : +32 2 553 62 70 - Fax +32 2 553 62 72

www.inlandnavigation.org

LES TEMPS FORTS 2010 DE L'ONEMA



L'année 2010 était la troisième année complète d'activité de l'ONEMA et la deuxième de mise en œuvre du contrat d'objectifs avec l'Etat pour la période 2009-2012.

Elle a aussi marqué le début du cycle de gestion de six ans voulu par la Directive-Cadre sur l'Eau.

En 2015, chaque Etat-Membre aura à rendre compte des résultats atteints en matière de "Bon Etat" des eaux sur

la base des objectifs fixés dans les Plans de Gestion.

Pour diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des milieux, et concevoir les actions de restauration, l'ONEMA se consacre, avec ses partenaires, à la mise au point de méthodes et d'outils basés sur des connaissances scientifiques : des avancées significatives ont été obtenues, notamment en matière d'hydromorphologie, de méthodes biologiques d'évaluation, de connaissance des étiages, de limitation des pollutions diffuses ou encore d'analyse des relations entre les coûts et l'efficacité de mesures de gestion.

Approuvé par Arrêté Interministériel en juillet 2010, le Plan d'Action du Schéma National des Données sur l'Eau (SNDE) apporte une contribution déterminante.

Dans ce cadre, 180 tâches ont été engagées et 15 projets structurants et prioritaires ont été mis en œuvre.

Parmi ceux-ci figurent le tableau de bord des méthodes d'évaluation de la qualité des eaux, la spécification et le développement du système d'évaluation de l'état des eaux, l'engagement de la réalisation de la banque nationale des eaux de surface et de la banque nationale des prélèvements d'eau, ou encore le lancement de l'analyse des pressions et des impacts indispensable pour la révision de l'Etat des Lieux des bassins.

En appui à l'objectif du "Bon Etat" des eaux, l'ONEMA a contribué à la conception de plusieurs Plans Nationaux, que ce soit pour lutter contre la pollution des milieux par des micropolluants (Plan micropolluants 2010-2013, Plan National sur les résidus de médicaments dans les eaux), pour restaurer la biodiversité (stratégie nationale de la biodiversité, stratégie de gestion des poissons migrateurs, Plan National d'actions pour la sauvegarde des zones humides) ou encore pour l'adaptation au changement climatique.

L'appui financier aux actions du Plan National Ecophyto pour réduire l'utilisation des pesticides, ainsi que le soutien accru au financement des infrastructures d'assainissement en Outre-Mer et en Corse contribuent à préserver la qualité de l'eau, des sols et la biodiversité.



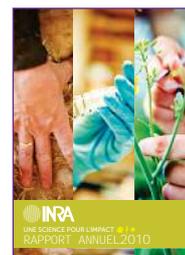
ONEMA
"Le Nadar" - 5, square Félix Nadar - 94300 VINCENNES
Tél. : 01 45 14 36 00 - Fax : 01 45 14 36 60
www.onema.fr

NOURRIR 10 MILLIARDS D'HUMAINS EXIGE BEAUCOUP D'INNOVATIONS

C'est en 2010 que les nouvelles orientations de l'INRA pour la prochaine décennie ont été adoptées après une très large consultation. Les priorités de recherche retenues sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement sont guidées par le besoin de renouveler les savoirs et les pratiques pour des systèmes agricoles et alimentaires durables. Quatre chantiers scientifiques prioritaires ont été identifiés pour proposer des solutions en réponse à ces attentes :

- améliorer les performances économiques, sociales et environnementales de l'agriculture,
- assurer des systèmes alimentaires sains et durables,
- valoriser la biomasse,
- atténuer le réchauffement climatique et s'y adapter.

Il s'agit de produire plus, pour l'alimentation ou pour d'autres usages, en respectant l'environnement, de contribuer à la gestion des territoires, de promouvoir une alimentation saine et de s'adapter aux changements globaux.



INRA
147 rue de l'Université - 75338 PARIS Cedex 07
Tél. : 01 42 75 90 00
Web : www.inra.fr

QUALITÉ RADIOLOGIQUE DES EAUX DU ROBINET EN FRANCE



Sur la base de 72.300 résultats d'analyses réalisées entre 2008 et 2009 par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), la Direction Générale de la Santé (DGS) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), les références réglementaires de la qualité radiologique ont été respectées, à l'exception de quelques dépassements ponctuels de très faible ampleur

et dus à la présence de radionucléides naturels liée à la nature géologique du sous-sol.



AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE
6, place du Colonel Bourgoin - 75012 PARIS
Tél. : 01 40 19 86 00
www.asn.fr

SONDAGE : Les Français sensibles aux enjeux écologiques de l'eau

Le Ministère du Développement Durable, les Agences de l'Eau et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), en partenariat avec l'Institut IFOP, ont présenté au Salon des Maires (22-24 novembre dernier), les résultats du premier baromètre d'opinion des Français sur l'eau.

Ce nouvel outil permettra, chaque année, de recueillir l'avis du grand public sur les politiques de gestion de l'eau et leur efficacité.

Alors que d'importants programmes de préservation, soutenus par des moyens Publics, sont mobilisés pour la reconquête du "Bon État" des eaux superficielles et souterraines, des zones humides, des eaux côtières ..., l'opinion des français sur la connaissance et la pertinence de ces actions est un indicateur indispensable pour les acteurs de la politique de l'eau (Elus, Pouvoirs Publics, Agences de l'Eau, ...).

LES ENSEIGNEMENTS DE CETTE ENQUÊTE

➤ **Les Français sont particulièrement sensibles aux enjeux écologiques et de santé publique liés à l'eau et aux milieux aquatiques.** Ils placent avant la question du prix de l'eau (32 %), 4 enjeux écologiques prioritaires en tête de leurs préoccupations :

- la bonne gestion de l'eau de "la planète" : 51 %,
- la préservation de tous les milieux aquatiques : 49 %,
- la qualité de l'eau du robinet : 48 %,
- la réduction de la pollution de l'eau des rivières : 47 %.

➤ **Les Français établissent une relation directe entre les diverses activités humaines et la dégradation des milieux aquatiques et les risques liés à l'eau** en mentionnant en priorité :

Pour la dégradation de la qualité :

- les pesticides dans les champs et les jardins : 75 %,
- les substances dangereuses : 49 %,
- l'usage des produits domestiques d'entretien et de bricolage (56 %) et de jardinage (49 %).

Pour les causes principales d'inondation :

- les constructions dans les zones à risques : 69 %,
- l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols : 62 %.

Les grands remèdes à envisager sont aussi cernés :

- traiter les eaux usées : 94 %,
- réduire les substances dangereuses : 92 %,
- mieux gérer les usages de l'eau : 90 %,
- mieux gérer les eaux de pluie en ville : 89 %,
- réduire les obstacles sur les cours d'eau : 83 %,
- redonner à la rivière son cours naturel : 80 %.

➤ **Au-delà de cette perception "planétaire" des enjeux et des remèdes, le lien entre l'eau potable et la qualité des ressources en eau dans le milieu naturel n'est (toujours) pas véritablement clair.** Les Français sont :

- fortement préoccupés par la qualité de l'eau potable : 52 %,
- mais (paradoxalement...) moins nettement par l'état des rivières, des lacs et du Littoral : 29 %.

Cela implique, à l'évidence, de la part des responsables, davantage d'explications sur la réalité et l'importance de cette relation.



➤ **Les Français sont majoritairement satisfaits de la gestion de l'eau dans leur région (74 %).** La perception de la gestion de l'eau, au vu de sa complexité, reste encore imprécise, et c'est pourquoi leur priorité pour garantir durablement une bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques va d'abord à l'éducation, la sensibilisation et la formation de tous les publics (41 %), avant le renforcement des contributions financières (25 %) et l'application de la réglementation (14 %).

➤ **61 % des Français font d'abord confiance aux Maires et Présidents d'Intercommunalités en matière de gestion de l'eau.** On peut souligner la bonne compréhension des Français de solutions qui ne peuvent être que locales, d'où la confiance accordée à leurs Elus.

➤ **Les Français souscrivent majoritairement aux solutions novatrices qui leur sont proposées comme :**

- l'entretien des espaces verts sans pesticides : 96 %,
- l'effacement de barrages : 54 %,
- la modification d'un méandre d'une rivière : 52 %.

et se disent prêts, à titre personnel, à adopter des comportements favorisant la préservation des ressources en eau :

- respecter les limitations d'eau : 95 %,
- acheter des équipements économes en eau : 60 %,
- acheter des produits bio ou non polluants : 60 %.

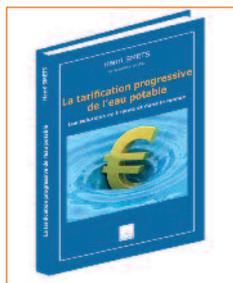
Cela devrait conforter les Elus, qui engagent des initiatives innovantes et veulent impulser des changements de pratiques dans leur Commune et sur leur Territoire.

Notons également que 70 % des Français approuvent les actions de solidarité Nord-Sud des Agences de l'Eau et des Collectivités.



www.lesagencesdeleau.fr

LA TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'EAU POTABLE



Cet ouvrage d'Henri Smets décrit les différents modèles de tarification progressive utilisés dans le Monde, et met en évidence les difficultés à surmonter lorsque l'on cherche à modifier la tarification de l'eau. Il propose une tarification dite "équitable" qui évite les discriminations tarifaires entre les usagers domestiques et qui favorise les économies d'eau.

Il constitue la première étude d'ensemble d'un sujet qui se pose dans différentes Mairies, notamment lors de la révision des contrats de délégation : faut-il changer la tarification de l'eau et dans quel sens ?

EDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46

www.editions-johanet.net



GUIDE DE RECONNAISSANCE ET DE SUIVI DES MACROPHYTES DES LAGUNES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON



Cet ouvrage fournit aux gestionnaires des lagunes des éléments de connaissance sur les macrophytes. Il est articulé en deux parties :

Une première partie traite de la biologie et de l'écologie des macrophytes lagunaires et apporte des éléments sur les méthodes d'étude et de suivi.

La deuxième partie est composée de fiches destinées à la reconnaissance des principales espèces rencontrées dans les lagunes du Languedoc-Roussillon.

Un soin particulier a été apporté à l'illustration.

IFREMER

155 rue Jean-Jacques Rousseau

92138 ISSY-LES-MOULINEAUX

Tél. : 01 46 48 21 00

www.ifremer.fr

ifremer

LE CASTOR ET LA LOUTRE SUR LE BASSIN DE LA LOIRE



Cette publication est issue des travaux du réseau "Mammifères" du Bassin de la Loire, coordonné par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

En apportant des éléments sur la continuité

écologique du Bassin de la Loire, le réseau "Mammifères" du Bassin de la Loire participe à l'élaboration de la trame verte et bleue à l'échelle du bassin.

Ce document dresse un état des lieux de la répartition du castor et de la loutre dans le Bassin Ligérien, permettant d'identifier les actions à mener en termes de suivi, et d'évaluer l'état de conservation de ces deux espèces. Elle vise, en formulant des recommandations de gestion, à favoriser ces deux espèces tout en assurant une cohabitation durable avec les activités humaines.

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

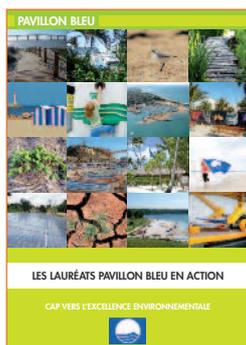
85 bis avenue de Wagram - 75017 PARIS

Tél. : 01 44 15 17 17

www.oncfs.gouv.fr



LES LAURÉATS "PAVILLON BLEU" EN ACTION : CAP VERS L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE



Le "Pavillon Bleu" accompagne depuis 25 ans les Elus dans leur projet de valorisation et de développement de leur territoire.

Cette publication a pour objectif de promouvoir les opérations de sensibilisation et les initiatives environnementales qui sont développées chaque année sur les ports de plaisance et les plages lauréates.

Classées selon les quatre grands thèmes abordés par le label, le guide recense une soixantaine d'actions originales, ludiques et éducatives réalisées sur les territoires des 200 lauréats "Pavillon Bleu".

La brochure sera distribuée à tous les candidats au label.

PAVILLON BLEU

115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS

Tél. : 01 45 49 40 50 - Fax : 01 45 49 27 69

www.pavillonbleu.org



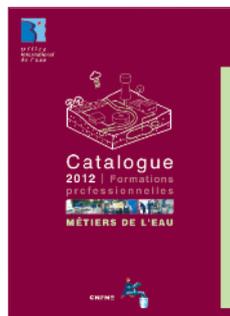


LES CATALOGUES DE FORMATION 2012 DE L'OIEAU

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME), propose aux professionnels de l'eau, des déchets et de l'environnement ses trois nouveaux catalogues de formation continue pour 2012 :

► Le catalogue "Métiers de l'Eau 2012"

Il regroupe 294 stages répartis en 439 sessions et 7 grandes rubriques :



- **Découverte des métiers.**
- **Gestion des services, réglementation, sécurité :** gestion des services d'eau potable et d'assainissement, sécurité des personnes.
- **L'eau dans la ville :** analyses et qualité de l'eau, capteurs et débit-métrie, forage, pompage, production d'eau potable, eaux de process, distribution d'eau potable, assainissement Non Collectif (A.N.C.), eaux de

pluie, réseaux d'assainissement dont assainissement pluvial, épuration des eaux usées urbaines, traitement des boues et des odeurs, autosurveillance et contrôle qualité, maintenance, énergie, automatisme et télégestion.

- **L'eau pour les loisirs.**
- **L'eau dans la nature :** réglementation, eaux souterraines, rivières et eaux de surface, S.I.G. et cartographie.
- **L'eau dans l'agriculture :** gestion technique et réglementaire, conception de stations de pompage, exploitation et maintenance des systèmes d'irrigation, traitement et valorisation des effluents.
- **L'eau dans l'industrie :** initiation, réglementation, analyse et contrôle, eaux de process, épuration des effluents industriels, détoxification en traitements de surfaces.

25 nouveaux stages apparaissent au catalogue.

Plusieurs formations sont qualifiantes : la maintenance des disconnecteurs, l'électro-soudage des tubes en polyéthylène, le soudage "bout à bout", la manipulation du chlore en bouteilles et le piégeage des ragondins et nos nouvelles formations d'intervention en espace confiné.

► Le catalogue "Déchets, Environnement, Développement Durable 2012"

Il propose 48 stages, organisés en 52 sessions, sur les thèmes :



● **Des déchets :** gestion des "déchets municipaux", collecte, tri sélectif, environnement client, logistique d'un centre de tri et transfert, déchets spéciaux, traitement et valorisation des déchets et des boues d'épuration, lixivats, biogaz, ...

- **De l'air :** pollution atmosphérique en air ambiant.
- **Du bruit :** bruit au travail dans les services d'eau et d'assainissement, bruit dans l'environnement, protection des travailleurs contre le bruit.
- **Des sites et des sols :** expertise et dépollution de sites et sols pollués.
- **De l'énergie :** optimisation de la consommation énergétique et énergie renouvelable dans les usines d'eau,
- **Du développement durable :** bilan carbone, démarche de développement durable, achat durable, intégration paysagère des ouvrages, label "QUALIPLUIE".

► Le catalogue "L'Eau dans l'Industrie"

Il présente 48 stages en 64 sessions sur les thèmes :



● **De la qualité, de la sécurité, de la réglementation et de l'environnement :** Installations Classées, prélèvement d'eau et rejet d'effluents, analyse de la qualité de l'eau, validité des analyses d'eau usées industrielles, exploitation et entretien des capteurs et systèmes d'autosurveillance, sécurité et hygiène, le bruit au travail, ...

- **Du pompage, de la maintenance et de l'automatisme :** choix et installation d'une pompe, forage d'eau, maintenance des équipements mécaniques des STEP, câblage et programmation des micro-automates...
- **De la production et de la distribution d'eau :** techniques de production d'eau industrielle, désinfection de l'eau, adoucissement des eaux, purification de l'eau, résines échangeuses d'ions, osmose inverse, eaux de chaudière et eaux de refroidissement, règles techniques et sanitaires dans les réseaux intérieurs...
- **De l'épuration des effluents industriels et du traitement des boues :** traitement des eaux usées, techniques propres de dépollution et rejet zéro, exploitation des stations d'épuration et de détoxification, traitement des odeurs, réutilisation de l'eau traitée, exploitation des réacteurs biologiques à membranes...
- **Du traitement de surface :** détoxification des effluents, exploitation d'une installation...
- **Du développement durable, de l'énergie et des déchets :** bilan carbone, achat durable, optimisation de la consommation énergétique, utilisation des énergies renouvelables, gestion des déchets chimiques...

Les catalogues et la programmation sur l'année 2012, peuvent être consultés sur le site Internet :

www.oieau.org/cnfme

NOS PARTENAIRES



Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)



Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire



Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé
(Direction Générale de la Santé)



Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Réseau International des Organismes de Bassin



Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
stages@oieau.fr - inscription@oieau.fr
www.oieau.org/cnfme

"LES JOURNÉES DE L'OIEau" Les rendez-vous incontournables des acteurs de l'eau en 2012



Les "Journées de l'OIEau" s'adressent à des responsables et experts et portent sur des sujets d'actualités liés aux évolutions réglementaires, organisationnelles ou techniques.

Au programme en 2012 :

- **à Paris, le 7 février** : transferts des compétences Eau et Assainissement aux Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes,
- **à Paris, le 27 mars** : micropolluants et stations d'épuration urbaines,
- **Paris, le 05 avril** : travaux à proximité des réseaux d'eau et d'assainissement,
- **à Paris, le 24 mai** : épuration par filtres plantés de roseaux,
- **à Limoges, le 5 juin** : analyse du cycle de vie dans le domaine de l'eau et de l'assainissement,
- **à Paris, le 19 juin** : nouvelles exigences en matière d'hygiène et de sécurité en assainissement,
- **à Paris, le 27 septembre** : qualité et sécurité des matériaux en distribution d'eau potable,
- **à Paris, le 15 novembre** : bilan carbone et réduction des Gaz à Effet de Serre appliqués aux services Eau et Assainissement,
- **à Paris, le 20 novembre** : choix des métaux et matériaux dans la construction des stations d'épuration,
- **à Paris, le 11 décembre** : évolutions technologiques des procédés de désinfection des eaux usées urbaines.

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : a.giry@oieau.fr

LABEL "AQUAPLUS" POUR LE CNFME



Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) a obtenu le renouvellement pour 3 ans de son Label "Aquaplus", dans la catégorie "Formation dans les domaines de l'eau potable et des eaux usées".

Le palmarès a été présenté au Salon des Maires : sept Trophées ont récompensé des maîtres d'ouvrage pour des "réalisations exemplaires" dans le domaine de l'eau, et 15 Labels "Aquaplus" ont été attribués à des entreprises ou organismes qui s'engagent en faveur du développement durable.

L'engagement de l'Onema comme nouveau partenaire officiel en 2011 a donné une nouvelle impulsion au Comité "Aquaplus". Dans ce contexte, le Comité travaille sur un projet de grille d'évaluation afin de récompenser l'excellence du service d'eau et d'assainissement, dont l'OIEau.

Enfin, la démarche "Aquaplus" sera proposée au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille en 2012, comme solution fédératrice et innovante incitant tous les acteurs de l'eau à mettre en œuvre des actions concrètes et concertées en faveur du développement du durable.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
stages@oieau.fr - inscription@oieau.fr
www.oieau.org/cnfme

Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE

1991  2011

Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 56^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- 1 Les pompes centrifuges
- 2 Recherche de fuites (EP)
- 3 Réactifs de traitement d'eau potable
- 4 Instruments de mesure
- 5 Le comptage
- 6 La robinetterie (EP)
- 7 Réseaux d'assainissement
- 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation
- 9 L'ozonation des eaux
- 10 La chloration des eaux
- 11 La télégestion des réseaux
- 12 La pose des canalisations (EP)
- 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur
- 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse
- 16 Le dioxyde de chlore
- 17 La surpression
- 18 Le pompage des eaux usées
- 19 L'alimentation en eau potable
- HS Qu'est-ce que l'épuration ?


Office International de l'Eau

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org